

ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

Le développement psychomoteur de l'enfant est étroitement lié à la maturation cérébrale, la qualité des échanges affectifs et la stimulation de l'environnement.

Il dépend aussi et surtout de la qualité des échanges affectifs avec ses proches.

Le projet éducatif de la crèche est le résultat d'un travail de réflexion et de concertation de toute l'équipe en interdisciplinarité.

NOS VALEURS EDUCATIVES

- Assurer à l'enfant un accueil et un accompagnement de qualité en l'absence de ses parents, sans se substituer à eux.
- Répondre aux besoins des enfants et de leur famille de manière individualisée dans les limites de la collectivité.
- Garantir la sécurité et le bien-être des enfants par la mise en place d'un environnement adapté.
- Contribuer à l'éveil de l'enfant. Développer et stimuler sa créativité et ses sens en tenant compte de son développement psychomoteur, cognitif et de sa personnalité.
- Favoriser la socialisation des enfants et les accompagner vers l'autonomie.
- Développer l'information et la communication entre parents-professionnels et entre parents dans un but de participation des familles à la vie de la crèche et de cohérence de la parole donnée à l'enfant.

UN ACCUEIL INDIVIDUALISE

LE TEMPS D'ADAPTATION

- Tout au long de cette période, une professionnelle sera référente auprès de l'enfant et de sa famille afin d'instaurer une relation affective stable et de garantir le maintien du lien parent-enfant.
- Moment de rencontre pour apprendre à se connaître, créer une relation, découvrir l'équipe et la crèche.
- Connaître les habitudes de vie et le développement de l'enfant pour mieux le prendre en charge
- Parfois, premières séparations : répondre aux questions et rassurer les parents.
- Respecter les horaires d'adaptation pour une meilleure disponibilité de la personne référente (les horaires et la durée de l'adaptation seront planifiés en collaboration parents professionnelle).

L'ACCUEIL

- horaires souples : jusqu'à 11h00 pour les bébés et jusqu'à 10h30 pour les plus grands.
- Les parents sont invités à rentrer dans la salle de vie (accueil au tapis).
- Importance des transmissions famille-équipe : moment d'échanges entre parents, enfant et professionnelle
- Mettre des mots sur ce qu'est en train de vivre l'enfant, le rassurer et l'accompagner: une arrivée parfois difficile ne signifie pas « mauvaise journée ».
- Il est important de dire « au revoir » pour que l'enfant soit conscient du départ de ses parents.

LE DEPART

- l'enfant a besoin de temps pour comprendre ce qui se passe : lui signaler l'arrivée de ses parents.
- laisser à l'enfant le temps de finir son activité
- de même, si un retard est prévu, informer le(a) professionnel(le) afin de pouvoir rassurer l'enfant.

LE REPAS

- les repas sont préparés sur place par la cuisinière avec des produits frais
- c'est un temps éducatif pour permettre à l'enfant l'apprentissage des goûts, de la texture... l'apprentissage des règles de vie en société (attente, respect,...)
- il est l'occasion de vivre un moment calme, d'échanges, de plaisir et de convivialité.
- Acquisition de l'autonomie : s'installer pour le repas, apprendre à manger seul,...
- Les échanges parents/équipe sur les habitudes alimentaires de l'enfant permettent de s'adapter au mieux à ses besoins.

LES BEBES

- le repas est donné à la demande et pris de manière individuelle en fonction du rythme de l'enfant.
- L'introduction des nouveaux aliments se fait d'abord à la maison puis à la crèche (un seul à la fois pour limiter les risques d'allergies).

LES MOYENS/GRANDS

- le repas est pris en petit groupe avec l'auxiliaire de la section.
- Chaque enfant à sa place personnelle attribuée à table
- 2 services échelonnés à 11h et 11h45

LE SOMMEIL

Pour l'enfant, le sommeil est nécessaire à la croissance et à la maturation de son système nerveux et développement intellectuel.

En fonction de l'âge de l'enfant, les auxiliaires favorisent un climat de sécurité propice à l'endormissement

- respecter les rituels tout en favorisant le calme propice à l'endormissement: pénombre, doudou, sucette, « boudin » qui entoure l'enfant dans son berceau depuis ses débuts à la crèche...
- préparer l'endormissement en veillant aux activités proposées : histoires,...
- apaiser l'enfant par la parole, présence de l'adulte auprès de lui pendant l'endormissement
- donner à l'enfant des repères de place et dans le temps : le berceau ou couchette de chaque enfant est choisi et identifiée par une étiquette portant son prénom, rituels de la préparation au sommeil : temps de lecture, change, les enfants les plus grands apprennent à se déshabiller seuls puis vont aux WC
- le rythme et les habitudes de chaque enfant sont respectés : fiches de rythme, lever échelonné
- à l'écoute des besoins : observation des signes de fatigue, lors de la sieste l'enfant n'est pas obligé de dormir, l'équipe ne réveille pas un enfant qui dort

LES SOINS CORPORELS

LE TEMPS DU CHANGE

- C'est un moment privilégié d'échanges entre l'enfant et l'adulte.
- Les changes sont effectués en fonction des besoins de l'enfant afin de favoriser son confort et hygiène.
- Changes et lavage des mains au savon doux et eau.
- Prévoir des vêtements de rechange en cas de besoin.

L'ACQUISITION DE LA PROPRETE

- L'acquisition de la propreté est une étape essentielle dans la vie de l'enfant.
- Cette étape s'organise en collaboration avec les parents (Initiation de cette démarche à la maison)
- chaque enfant a son propre rythme: le pot est proposé mais jamais d'obligation
- les WC sont à libre disposition pour favoriser leur autonomie et l'auxiliaire est là pour les aider à se dévêtir : prévoir des vêtements pratiques
- On « dédramatise les petits accidents » : prévoir une tenue de rechange.

L'EVEIL

L'enfant vit par le jeu; grâce à lui il s'éveille au monde. L'activité ludique permet le développement sensoriel, moteur, affectif et intellectuel.

- L'adulte respecte le rythme de l'enfant en proposant des jeux adaptés et développer son autonomie.
- L'adulte accompagne (ne fait pas à la place de.. l'enfant ne se mettant pas seul assis, ne sera pas placé en position assise) et encourage l'enfant.
- Créer un espace aménagé, confortable, qui évolue avec les besoins du groupe d'enfants. Création de repères.
- Des jeux symboliques (facteur de construction de l'image de soi), sont proposés dans des espaces délimités où l'enfant peut accéder librement (coin poupées, garage, ferme...), l'adulte veille au respect des règles et soutien l'enfant par la parole, le regard.
- Les activités dirigées facilitent l'expression, développent la créativité, socialisent, elles sont proposées par groupe, choisis par les enfants, entre 10 et 11h et 15 et 16h, dans un contexte sécurisant. Les parents sont informés par affichage des activités proposées.
- Une sortie bibliothèque est proposée avec l'accord parental, les mercredis matins.

LA PLACE DES FAMILLES

L'équipe est soucieuse d'une prise en charge de l'enfant dans sa globalité, avec des missions ciblées vers une bien-traitance de l'enfant et grâce au soutien à la parentalité. C'est dans les échanges quotidiens avec les parents que se constitue la confiance autour de votre enfant et le partenariat pour une co-éducation de celui-ci.

- Les parents peuvent téléphoner dans la journée pour avoir des nouvelles de leur enfant.
- Un temps d'échange entre professionnels/parents et parents/parents est proposé autour d'un « **café des parents** », une fois par mois.
- Un tableau « **infos familles** » est situé dans le hall d'entrée (infos d'ordre administratif).
- Deux réunions/an spécifiques pour chaque section ainsi que des réunions à thèmes sont animées en collaboration avec les équipes et la psychologue.
- Un « **tableau des parents** » est à votre disposition afin de communiquer entre parents.
- Un **conseil d'établissement** réunissant les représentants des parents (élu en octobre) se réunit au sein de la crèche 4x/an. Lieu permettant d'aborder toutes les questions concernant la vie quotidienne des enfants de la crèche Petit.
- **Le conseil de parents** constitue un cadre commun d'expression, parents/professionnels au même titre que le conseil d'établissement mais concernant la vie des crèches en général, se déroulant à la mairie.
- **L'accueil au quotidien**, (les transmissions) est un moment important permettant des échanges parents/professionnelles, qui garantissent une prise en charge satisfaisante de l'enfant.

LA CRECHE PETIT

Toute l'équipe est très heureuse de vous accueillir au sein de notre établissement « Petite-enfance ».

Cordonnées :

Crèche collective municipale
34, rue petit
75019 Paris
Tel : 01.42.03.11.62

Horaires d'ouverture : 7h45 – 18h45

Présentation de l'équipe :

- Mme VIVANCOS B.	:	Directrice, puéricultrice
- Mme BOUDOT	:	Adjointe, puéricultrice
- Dr COUDERC	:	Médecin de secteur
- Melle QUOST.	:	Psychomotricienne
- Mme HADDAD	:	Psychologue
- Mme BENHIZIA	:	Coordinatrice des crèches du XIXème (Secteur Centre)

- 2 éducatrices de jeunes enfants
- 12 auxiliaires de puériculture
- 4 agents techniques (cuisine, ménage, lingerie)

Nous remettre le plus tôt possible, afin que l'admission soit effective :

- Le dossier administratif, avec tous les documents complétés
- Extrait d'acte de naissance de votre enfant
- « Certificat médical/et les vaccinations » dûment remplis par votre médecin
- Relevé d'identité bancaire (si prélèvement automatique)

En vous remerciant cordialement.